



**Conseil Communautaire**  
**25 avril 2019**  
**Dole – 18h30**

## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 56  
Nombre de procurations : 16  
Nombre de votants : 72  
Date de la convocation : 17 avril 2019  
Date de publication : 3 mai 2019

### **GRAND DOLE**

**Communauté d'agglomération**

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

N°GD 41/19

#### **Objet**

Avenant à la convention sur la prise en charge des scolaires - mise à jour du financement

#### **Secrétaire de séance**

Jean-Claude ROBERT

#### **Rapporteur :**

Gérard FERNOUX-COUTENET

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** J.L Bouchard, J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, J.C Lab, G. Chauchefoin, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, J.P Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, D. Germond, I. Girod, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, J.M Sermier, J. Zasempa, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, D. Troncin, D. Chevalier, D. Pernin, E. Saget, F. David suppléé par P. Sancey, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, M. Boué, J.M Daubigny, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

#### **Délégués absents ayant donné procuration :**

D. Bernardin à C. Crétet, P. Verne à J.P Fichère, F. Barthoulot à M. Giniès, J. Gruet à P. Jaboviste, N. Jeannet à F. Dray, P. Jobez à J.P Cuinet, S. Kayi à I. Delaine, J.P Lefèvre à S. Champanhet, A. Maire-Amiot à S. Marchand, I. Mangin à C. Nonnotte-Bouton, E. Schlegel à J.B Gagnoux, J.C Wambst à T. Druet, J.L Croiserat à F. Macard, C. Francois à B. Chevaux, J. Drouhain à M. Boué, C. Hanrard à J.M Daubigny.

#### **Délégués absents non suppléés et non représentés :**

R. Foret, A. Albertini, M. Berthaud, S. Hédin, S. Calinon, J. Dayet, M. Jacquot, D. Baudard, C. Mathez, V. Chevriaut, G. Coutrot, R. Curly.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole réalise le transport des scolaires de la commune de Molay pour le compte de la Région Bourgogne Franche-Comté, autorité organisatrice de la Mobilité compétente sur la commune de Molay. Ce service scolaire est réalisé dans le cadre de la Délégation de Service Public de transport de voyageurs confiée à CarPostal.

Une convention tripartite a été signée en 2016 entre le Département du Jura, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et CarPostal pour définir les modalités d'organisation de ce service et les modalités de financement par la Région.

La Région Bourgogne Franche-Comté étant devenue compétente en septembre 2017, le coût du service ayant changé en septembre 2018 en raison de la modification du circuit suite au regroupement du RPI Molay – Gevry – Champdivers avec Tavaux, il convient de mettre à jour la convention par le biais d'un avenant.

Le coût annuel du service pour l'année 2018-2019 est joint en annexe. La participation de la Région Bourgogne Franche-Comté est proratisée en fonction du nombre d'enfants de Molay inscrits au transport scolaire par rapport au nombre total d'enfants inscrits sur le service concerné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet d'avenant à la convention relative aux conditions de prise en charge des scolaires relevant de la compétence de la Région sur le réseau urbain de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole passée avec CarPostal et la Région Bourgogne Franche-Comté,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit avenant.

Fait à Dole,  
Le 25 avril 2019  
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle EMD / Direction des Transports
- Trésorerie Principale
- CarPostal
- Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté